

Justification des absences

(A.C.F. : 28.11.1998 et circulaire ministérielle 157 du 26-09-2001)

Nom : Prénom : Classe :

Nous (Je) soussigné(e) (s),

Monsieur et/ou Madame

Justifi(e) (ons) l'(es) absence(s) de notre enfant aux dates indiquées ci-dessous :

Matin

Après-Midi

Journée

Le(s)/...../..... (1 jour)

Du/...../..... au/...../..... (+ de 1 jour) (Certificat médical au 4° jour)

MOTIF : (MERCI DE NE COCHER QU'UNE DES POSSIBILITES !)

1°) Raison de santé

A. maladie

B. voir certificat agrafé ou collé au verso (obligatoire à partir du 4° jour d'absence)

C. consultation médicale (attestation de visite obligatoire)

2°) Raison de transport (départs anticipés en week-end ou congé ne sont pas autorisés)

A. grève des transports

B. panne de véhicule

C. accident de la circulation

3°) Raisons familiales

A. Décès (attestation obligatoire)

B. Autre

4°) Convocation par une autorité publique (attestation obligatoire)

Précisions (OBLIGATOIRE SI MOTIF 1A et 3B)

.....
.....
.....
.....

Signature(s)

Visa direction pour avis : Favorable Défavorable

Remarques : Dans l'enseignement primaire, sont considérées comme justifiées, les absences motivées par :

- l'indisposition ou la maladie de l'élève couverte par un certificat médical ou une attestation délivrée par un centre hospitalier
- la convocation par une autorité publique ou la nécessité pour l'élève de se rendre auprès de cette autorité, qui lui délivre une attestation
- le décès d'un parent ou allié de l'élève, à quelque degré que ce soit, habitant sous le même toit que l'élève (absence de maximum 2 jours)
- le décès d'un parent ou allié de l'élève du 2° au 4° degré n'habitant pas sous le même toit que l'élève (l'absence ne peut dépasser 1 jour)
- le décès d'un parent ou allié de l'élève au 1° degré (l'absence ne peut dépasser 4 jours)

Les motifs justifiant l'absence, autres que ceux définis ci-dessus sont laissés à l'appréciation du chef d'établissement, pour autant qu'ils relèvent de cas de force majeure ou de circonstances exceptionnelles physiques de l'élève liés à des problèmes familiaux ou de santé mentale.